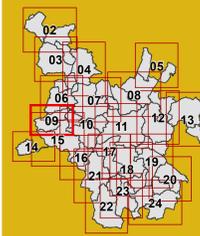




E - ANNEXES

E-4 Taxes et Participations



Plan E-4.09

Cintré / La Chapelle-Thouarault

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019
Mise à jour n°2 par arrêté du Président de Rennes Métropole du 27/02/2020

Echelle : 1 / 10 000
Février 2020



Éléments de contexte



Limite communale



Parcelle et bâti cadastral

Taxes et participations sectorisées

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur la métropole (par choix de simplification). Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes ces thématiques sur leur territoire.

Taxe d'aménagement



Taxe d'Aménagement (TA) intercommunale créée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 15/11/2018 (taux indiqué pour chaque commune)



Taxe d'Aménagement (TA) sectorisée créée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du xxxx/xxxx - Taux indiqués sur chaque périmètre de la carte.

Autres taxes et participations



Participation pour réalisation des équipements publics au titre des ZAC



Projet Urbain Partenarial (PUP)



Participation au titre d'un PAE (Programme d'Aménagement d'Ensemble)



Participation pour réalisation des voiries et réseaux (PVR)

Taxes qui s'appliquent sur l'ensemble de chaque commune

- Taxe d'Aménagement (TA) départementale créée par délibération du 10-11-2011 du Conseil Général d'Ille et Vilaine, instaurée sur toute la commune (taux de 1,85%)

- Redevance archéologique préventive (RAP) instaurée sur toute la commune (taux de 0,4%)

Sources : ©Rennes Métropole (SPEU), déc.2019 ; ©DGFiP (cadastre) 2017
©Rennes Métropole (SIG) (données PVI) jan.2018 ; ©Ville de Rennes (fond de plan topographique général), déc.2018
Réalisation : ©Rennes Métropole (DAU/SPEU), fév.2020
Logiciel SIG : ArcGIS, 10.3.1
Système de référence : RGF93 CC48 (IGNF - LAMBCC48 - EPSG : 3948)

